Une image contenant Graphique, texte, cercle, capture d’écran

Description générée automatiquement

CCTP N°2025-XXX

Annexe 1

Spécifications techniques

Sommaire

[Auditorium Michelin – Variante 1 : Projection 2](#_Toc210308843)

[1. Présentation générale 2](#_Toc210308844)

[2. Objectif du projet 2](#_Toc210308845)

[3. Solution envisagée : Solution vidéoprojecteurs 2](#_Toc210308846)

[4. Contraintes techniques 2](#_Toc210308847)

[5. Avantages et limites 2](#_Toc210308848)

[6. Préconisations 3](#_Toc210308849)

[Auditorium Michelin - Variante 2 : Mur LED 3](#_Toc210308850)

[1. Présentation générale 3](#_Toc210308851)

[2. Objectif du projet 3](#_Toc210308852)

[3. Solution envisagée : Solution mur LED 3](#_Toc210308853)

[4. Contraintes techniques 3](#_Toc210308854)

[5. Avantages et limites 4](#_Toc210308855)

[6. Préconisations 4](#_Toc210308856)

# Auditorium Michelin – Variante 1 : Projection

## 1. Présentation générale

L’auditorium Michelin dispose d’une capacité de 912 places assises. Il est modulable en trois parties distinctes (zones 1, 2 et 3), permettant quatre scénarios de projection :

- Salle complète (1+2+3)  
 - 1+2 ensemble / 3 séparé  
 - 1 séparé / 2+3 ensemble  
 - 1 / 2 / 3 séparés

## 2. Objectif du projet

L’objectif est de moderniser le système de projection de l’auditorium afin de garantir une qualité d’image optimale, adaptée à la modularité de la salle et aux usages événementiels.

L’auditorium est équipé d’un système audiovisuel comprenant :  
 - Une projection centralisée avec distribution vidéo multi-sources  
 - Une matrice de gestion et commutation audiovisuelle  
 - Un système de sonorisation adapté aux quatre scénarios de modularité  
 - Des points de fixation au plafond permettant l’intégration d’équipements (vidéoprojecteurs ou autres dispositifs)

## 3. Solution envisagée : Solution vidéoprojecteurs

Installation d’un ou plusieurs vidéoprojecteurs de 15 000 lumens minimum.  
 - Technologie recommandée : DLP Laser WUXGA ou 4K UHD  
 - Base image minimale : 4,5 m  
 - Fixation sur les points de plafond existants (treuils / pantographes)  
 - Maintenance : source laser longue durée (≥ 20 000 h), filtres à entretenir

## 4. Contraintes techniques

- Intégration avec les points de fixation existants au plafond (plans fournis)  
 - Compatibilité avec les quatre scénarios de projection de l’auditorium  
 - Prise en compte des angles de vision et de la luminosité ambiante  
 - Connexion avec la nodal audiovisuelle et le système de pilotage  
 - Maintien de la sécurité et de l’accessibilité lors de l’installation

## 5. Avantages et limites

À détailler selon les choix techniques et budgétaires :  
 - Avantages : souplesse d’utilisation, coût initial plus faible qu’un mur LED, compatibilité avec les écrans motorisés existants, adaptation aux scénarios modulables  
 - Limites : dépendance à l’éclairage ambiant, maintenance périodique, durée de vie inférieure au LED

## 6. Préconisations

* Réaliser une étude de faisabilité technique détaillée en fonction de l’ensemble des DOE fournis
* Comparer plusieurs fournisseurs
* Vérifier l’adéquation entre le matériel choisi et les contraintes de l’auditorium  
   Prévoir une maintenance préventive et curative adapté

# Auditorium Michelin - Variante 2 : Mur LED

## 1. Présentation générale

L’auditorium Michelin dispose d’une capacité de 912 places assises. Il est modulable en trois parties distinctes (zones 1, 2 et 3), permettant quatre scénarios de projection :  
 - Salle complète (1+2+3)  
 - 1+2 ensemble / 3 séparé  
 - 1 séparé / 2+3 ensemble  
 - 1 / 2 / 3 séparés

## 2. Objectif du projet

L’objectif est de moderniser le système de projection de l’auditorium afin de garantir une qualité d’image optimale, adaptée à la modularité de la salle et aux usages événementiels.

L’auditorium est équipé d’un système audiovisuel comprenant :  
 - Une projection centralisée avec distribution vidéo multi-sources  
 - Une matrice de gestion et commutation audiovisuelle  
 - Un système de sonorisation adapté aux quatre scénarios de modularité  
 - Des points de fixation au plafond permettant l’intégration d’équipements (vidéoprojecteurs ou autres dispositifs)

## 3. Solution envisagée : Solution mur LED

Installation d’un mur LED fixe avec pitch compris entre 1,2 et 1,5 mm.  
Base image minimale : 4,5 m (par ex. 4,5 m × 2,5 m).  
Luminosité : 1000–1500 cd/m², adaptée aux conditions d’éclairage.  
Montage sur structure porteuse.  
Durée de vie élevée, maintenance modulaire par panneaux.

## 4. Contraintes techniques

- Intégration avec les points de fixation existants au plafond (plans fournis)  
 - Compatibilité avec les quatre scénarios de projection de l’auditorium  
 - Prise en compte des angles de vision et de la luminosité ambiante  
 - Connexion avec la nodal audiovisuelle et le système de pilotage  
 - Maintien de la sécurité et de l’accessibilité lors de l’installation

## 5. Avantages et limites

À détailler selon les choix techniques et budgétaires :  
 - Avantages : qualité d’image, adaptation aux usages, fiabilité  
 - Limites : coût, maintenance, contraintes structurelles

## 6. Préconisations

- Réaliser une étude de faisabilité technique détaillée en fonction de l’ensemble des DOE fournis  
 - Comparer plusieurs fournisseurs  
 - Vérifier l’adéquation entre le matériel choisi et les contraintes de l’auditorium  
 - Prévoir une maintenance préventive et curative adaptée